



CHARTE SOCIALE ET D'EGALITE

L'entreprise est engagée dans une démarche volontaire SQAS, une des valeurs de la société intégrée à la politique d'entreprise est le bien-être de ses collaborateurs. Le bien-être au travail s'exprime par diverses actions menées au sein de l'entreprise.

1- Parité au travail

- Absence de discrimination à l'embauche, présence de femmes dans l'entreprise
- Présence de femmes au sein du CSE

2- Egalité professionnelle

- Droit aux formations identiques et régulières
- Engagement auprès des travailleurs handicapés et aide à leur intégration et leur suivi de formation

3- Respect du personnel

- Lutte contre la discrimination
- Réfèrent harcèlement moral et sexuel au sein du CSE

4- Articulation de vie

- Gestion des temps du travail en cas de problèmes personnels
- Soutien aux familles dans l'organisation de travail : gestion des tournées et distance pour être proche d'une conjointe enceinte..., télétravail.
- Communication autour d'aides sociales (action logement)

L'entreprise fait un suivi annuel de l'effectif total de l'entreprise. Sur 9 domaines en lien avec l'accord égalité Hommes/Femmes, elle analyse à minima 3 critères, qui sont répertoriés dans un tableau/

En réunion CSE, une fois par an, un bilan social est également présenté par la direction.

L'entreprise met tout en œuvre pour respecter les valeurs de l'entreprise.

L'entreprise met en lien avec la charte sociale et d'égalité, une charte Qualité de Vie au Travail, établie à la suite d'un questionnaire QVT distribué à tout le personnel.

Etabli à Guéreins, le 22 Mars 2024

Les co-gérants :

Jean-Philippe ROLLIN

Eddy FILIPPI